

telle déclaration de guerre à l'importation aux États-Unis de tels produits. S'il est bien que le Congrès envisage d'autoriser le Président à abroger le système de l'"évaluation selon le prix de vente américain", il n'est guère encourageant par ailleurs de voir apparaître cette perspective seulement à la fin de 1970. Les représentants des États-Unis à la négociation du Kennedy Round avaient pris l'engagement d'abandonner cette forme particulière de protectionnisme, en échange d'importantes réductions tarifaires, l'omission de mettre en oeuvre cet arrangement a ruiné toutes les tentatives faites par les États-Unis depuis lors pour assumer la direction de la politique commerciale.

Je vais maintenant évoquer ce que signifie tout cela pour la politique économique du Canada et plus spécialement pour notre politique commerciale. J'ai parlé de l'augmentation de la demande de matériaux et de sources d'énergie canadiens et j'ai attiré l'attention sur l'importance d'agrandir l'industrie manufacturière de notre économie afin de créer des emplois et d'augmenter la productivité. J'ai signalé l'urgence grandissante de tenir compte des économies d'échelle et, en conséquence, du besoin de spécialisation. J'ai aussi parlé de l'effet sur le Canada du régionalisme économique et du protectionnisme d'autres pays. Quelle sorte de lignes de conduite convient-il au Canada d'adopter dans ce concours de circonstances?

Je crois tout d'abord que rien de tout cela n'exige le renversement de la politique du Canada de ces dernières dizaines d'années qui consiste à rechercher de meilleures modalités d'accès pour certains produits canadiens et à diminuer en même temps la protection excessive et coûteuse dans notre pays. Le Gouvernement doit plutôt affiner cette politique et s'efforcer davantage de l'appliquer effectivement. Vous savez tous que, parallèlement à cette politique de négociation des tarifs, nous avons mis au point un ensemble de mesures de dépense: stimulants à l'expansion industrielle et subventions à la mise en valeur régionale. Il me semble qu'on doit coordonner cette politique positive de dépense et des lignes de conduite plus traditionnelles des tarifs et du commerce, pour être sûrs de favoriser la production des marchandises qui sont en demande sur les marchés intérieurs et extérieurs. Il est certain que dans toutes les industries de fabrication où la technologie impose des économies d'échelle qui dépassent l'envergure du marché canadien, il importe au plus haut point de s'attacher aux produits à l'égard desquels les producteurs canadiens ont un avantage relatif, et il existe quelque perspective de pouvoir négocier l'entrée sur un marché plus important. Une telle stratégie de développement industriel sélectif est vitale pour un pays de la taille du Canada.

Il est clair également que l'attitude des États-Unis est vitale pour le Canada dans l'élaboration d'une telle politique industrielle et commerciale. Si les États-Unis s'orientent vers le protectionnisme, qui amènerait la réticence à diminuer les obstacles aux importations canadiennes, -- sauf pour les matières premières et l'énergie dont les États-Unis ont besoin --, nos espoirs de pouvoir choisir certains produits manufacturés et d'en assurer la production efficace seraient alors plutôt maigres.

Il s'ensuivrait peut-être que nous serions forcés de recourir à une politique de compter davantage sur nous-mêmes -- qui serait naturellement plus coûteuse. Cela signifierait, comme ce fut toujours le cas, que le coût du protectionnisme chez notre grand et puissant voisin retomberait sur le Canada, et naturellement sur les autres pays qui commercent avec les États-Unis.